



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 117834

Texte de la question

M. Olivier Dussopt appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les revendications des masseurs-kinésithérapeutes salariés en matière de recherche. Ils souhaitent en effet pouvoir bénéficier d'un temps de recherche adapté à l'exercice de leur profession, à l'instar du temps FIR (formation information recherche) dont peuvent bénéficier les psychologues de la fonction publique hospitalière. Aussi, il lui demande comment le Gouvernement entend répondre à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117834

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9722

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)